

CAHIER DES CHARGES

Accompagnement à la mise en place d'installations photovoltaïques sur la toiture des bâtiments : Maison Familiale et Rural Silo à plaquettes

(Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et Mission de Maîtrise
d'œuvre)

1. Présentation de la SEM Terr'EnR

Dédiée au financement participatif et citoyen des énergies renouvelables, la Société d'Économie Mixte Terr'EnR est née de l'engagement dès 2015 des Vosges Centrales à devenir un Territoire à Énergie Positive en 2050, soit un territoire engagé vers l'autonomie énergétique. Cette société, véritable bras armé des collectivités, est la pièce maîtresse de la stratégie énergétique territoriale de massification, qui vise une couverture des besoins par les énergies renouvelables à hauteur de 46% à l'horizon 2030 (contre 23% en 2015)¹. Avec le renforcement des moyens d'accompagnement et de planification énergétique, les collectivités souhaitent être à même d'identifier et de valoriser les opportunités énergétiques locales en vue de construire le moteur économique territorial qui soutienne l'émergence du nouveau modèle énergétique.

Créée en décembre 2019, son capital est de 4,675 Millions d'euros, détenu majoritairement par son collègue public à hauteur de 71% : la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) (52%), la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain (5%) et la Région Grand Est (13%) ; le collègue privé réunissant le Crédit Agricole (2%) aux côtés de la Banque des Territoires (26%), la Caisse d'Épargne (2%) et un fonds d'investissement citoyen : Énergie Partagée Investissement (<1%) et la Chambre d'agriculture des Vosges (2%).

Avec un spectre d'intervention privilégié sur le territoire des Vosges Centrales et ouvert à l'ensemble des énergies renouvelables, la société s'attèle dans un premier temps au co-développement de plusieurs projets éoliens et photovoltaïques.

L'objectif est notamment de monter en force sur le tiers investissement de projets de grappes solaires photovoltaïques sur toiture de bâtiments.

¹ Objectif affiché dans le SCoT des Vosges Centrales dans sa version révisée de 2019 et repris dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

2. Présentation du contexte de la commande

❖ Première déclaration déclarée sans suite

Le 22 septembre 2023, une première consultation pour l'accompagnement à la mise en place d'installations photovoltaïques sur la toiture des bâtiments : Maison Familiale et Rural & Silo à plaquette a été clôturé et déclaré sans suite sans décision du conseil municipal de confier le projet à la SEM Terr'EnR.

Cette nouvelle consultation est à nouveau lancée avec l'obtention de l'accord du conseil municipal.

❖ Cadre partenarial de l'installation photovoltaïque

Le 12 février 2021, la SEM Terr'EnR a clôturé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la solarisation de toitures communales. La toiture du silo à plaquettes communal a été sélectionnée et une étude structure a été réalisée pour s'assurer que la toiture peut soutenir la surcharge des panneaux photovoltaïques.

En parallèle, la construction d'une Maison Familiale et Rurale (MFR) a été finalisé et un projet de solarisation de cette toiture fait également l'objet de cette présente consultation.

La SEM Terr'EnR est en cours de contractualisation avec la commune de HADOL pour l'installation de ces centrales photovoltaïques sur toiture. Le mode de valorisation de l'électricité est prévu en autoconsommation individuelle et/ou collective en fonction du gisement de consommation.

La SEM Terr'EnR est en cours de discussion avec l'organisme d'aides financières CLIMAXION pour vérifier son éligibilité aux subventions. Le résultat de ces discussions déterminera le choix de valorisation du surplus et la faisabilité d'une étude autoconsommation subventionnée.

3. Objets de la mission

Cette mission a pour objets :

PHASE 1 : Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :

- ✓ Vérification de la compatibilité du support de couverture prévue à une solution présentant un avis technique ou équivalent ainsi que tout autres préconisations techniques des bâtiments explicités en annexe.

PHASE 2 : Mission de maîtrise d'œuvre (MOE) :

- ✓ Réalisation des APD et des PRO pour la toiture concernée
- ✓ Réalisation du dossier de demande de Permis de Construire
- ✓ Rédaction du DCE pour l'implantation photovoltaïque
- ✓ Demandes de raccordement à ENEDIS
- ✓ Suivi du chantier, jusqu'à la réception de la totalité de la centrale photovoltaïque

PHASE 3 - OPTIONNELLE : Étude autoconsommation CLIMAXION

- ✓ En fonction de l'éligibilité de la SEM aux subventions CLIMAXION, réalisation d'une étude d'autoconsommation collective sur la commune de HADOL
- ✓ Cette présente mission pourra être déclenchée par la passation d'un avenant

4. Précisions techniques

Les précisions techniques sont fournies en annexes de ce document tel que :

L'annexe 1 - présente en fin de document, précise la pré caractérisation des centrales photovoltaïque.

L'annexe 2 – présente dans un document compressé fourni avec ce document contenant :

Pour le Silo à plaquette :

- ✓ 12-TerrEnr-HADOL-rapport de diag – (Diagnostic structure du bâtiment)
- ✓ Estimations Economique Résumé_HADOL_Local_de_stockage (Estimation économique lié au renforcement)

Pour la MFR :

- ✓ 02B PROJET MASSE Extrait
- ✓ CH01-DCE-ACTBOIS-HADOL-REFECTOIRE-05-10-21
- ✓ CH02-DCE-ACTBOIS-HADOL-INTERNAT-05-10-21
- ✓ Pose gaine TPC 100
- ✓ DOE GO-Charpente-ELE
- ✓ Permis de construire
- ✓ Notices paysagères/accessibilité/sécurité/Attestation sismique

5. Objectifs poursuivis

Plus précisément, les objectifs sont d'accompagner la SEM à :

- ❖ **Proposer un cadre contractuel à la commune de HADOL**
 - ✓ Réaliser les procédures administratives auprès d'ENEDIS
- ❖ **Optimiser économiquement le montage financier :**
 - ✓ Affiner les estimations de la production électrique
 - ✓ Obtenir des prix négociés auprès des installateurs
- ❖ **Mettre en place l'installation photovoltaïque durant ses phases de développement :**
 - ✓ Démarches préalables

- ✓ Constitution du dossier urbanisme
- ✓ Passation des marchés de travaux
- ✓ Etudes projet
- ✓ Suivi des travaux d'exécution
- ✓ Soutien lors de la réception – Mise en service

6. Forme juridique du marché

Les missions décrites en phase 1 et 2 sont définies en tranche ferme. La mission décrite en phase 3 est définie en tranche optionnelle.

7. Durée de la mission : 10 à 14 mois

Idéalement, la mise en service de l'installation photovoltaïque se réalisera avant fin 2024.

8. Attentes sur le contenu de l'offre

- ❖ Distinguer dans l'offre de prix les différentes prestations d'accompagnement;
- ❖ Clarifier la nature des livrables ;
- ❖ Définir les jalons de paiement en fonction de l'avancement de la prestation.
- ❖ Présenter sa compétence en photovoltaïque avec toutes les qualifications requises pour la réalisation de la prestation.
- ❖ Exposer ses réalisations de missions similaires à la présente mission.

9. Choix du prestataire

Le choix du prestataire pour cette mission sera fait sur la base :

- du prix : 60%
- de la qualité de la proposition méthodologique : 20%
- des compétences des personnes intervenantes dans le domaine de la consultation : 20%

10. Date de clôture des offres

A envoyer par mail au plus tard le **8 mars 2024 12h**.

11. Contact :

**Maxime LOZUPONE**

Chargé d'opération

✉ maxime.lozupone@terr-enr.fr

☎ 03 56 32 12 40 | 06 38 79 79 58 | Ligne interne 27 38

SEM Terr'EnRMaison de l'habitat et du Territoire
1, Avenue Dutac – 88000 EPINAL
 www.terr-enr.fr

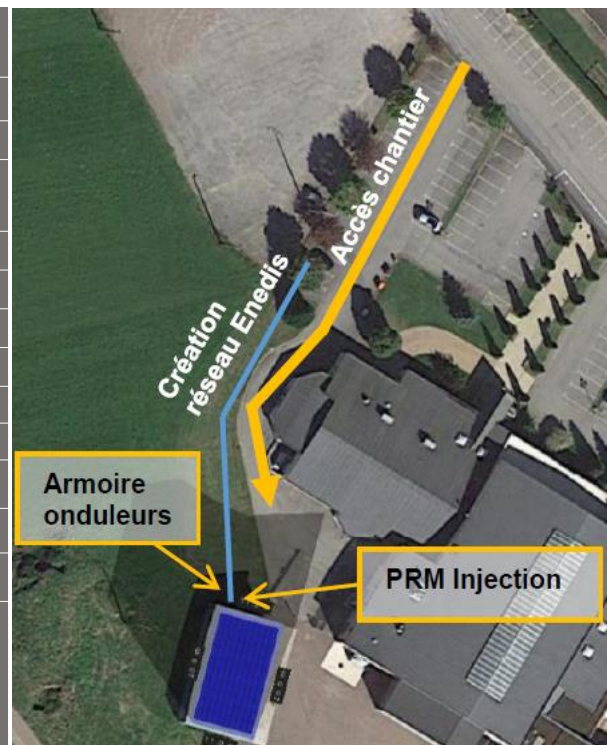
Annexe 1 :

Silo à plaquette :

La pré caractérisation technique a été définie par notre partenaire comme suit :

Puissance maxi	36 kWc - #90 x Voltec Solar, TARKA 126 VSMD 390
Typologie de système de pose privilégié :	10 lignes de 9 modules en mode paysage Procédé d'implantation en surimposition avec un système de type « rails fixés dans les pannes »
Local technique / Local Onduleur :	A l'extérieur : armoire
Raccordement au Réseau Public :	Besoin de 30kVA pour 36kWc Distance au poste HTA/BT : 130 ml 0kVA sans contrainte réseau

Adresse :	220 RUE DU STADE 88220 HADOL
Coordonnées GPS	48.084795 , 6.475384
Parcelle cadastrale	000 / AH / 0080
Description :	Charpente : Bois Couverture : Bac acier
ERP	OUI catégorie/groupe non précisé
Usage	Stockage
Zone ABF	NON
Date de construction	Après 2010
Orientation	Ouest (+110°)
Inclinaison	5°
Ombrages	RAS
Obstacles	RAS
Surface exploitable	230 m ² (21m x 11m)
Divers	Hauteur sol/gouttière : 4,20 m Entraxe ferme : 10 m Entraxe panne : 1,70 m



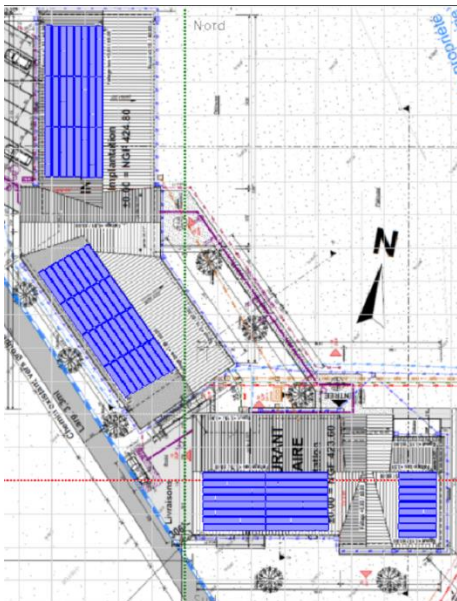
5

TERR'ENR

Société anonyme d'économie mixte locale au capital de 4 675 000 €
Siège social 1 Avenue Dutac 88000 EPINAL

Maison Familiale et Rurale :

Adresse	88820 Hadol
Coordonnées GPS	48.085506, 6.474397
Parcelle cadastrale	Parcelle BZ 0033
Nature & Contraintes du site	
ERP	Oui
Usage	Restaurant scolaire et internat
Zone ABF	Non
Date de construction	
Orientation (°)	Multiple
Inclinaison (°)	Multiple
Ombrage	RAS
Acceptabilité	RAS
Surface exploitable (m ²)	551



Capacité (kWc)	112
Productible (kWh/kWc)	1085
Production (kWh)	121 840
Système de pose à privilégier	Implantation en surimposition

La position du local onduleur et un fourreau TPC 100 a déjà été implanté comme suit :

